

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

Band: 24 (1974)

Heft: 4

Buchbesprechung: Le plébiscite des Cent-Jours (Avril-Mai 1815) [Frédéric Bluche]

Autor: Bandelier, André

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revolution der Franzosen» (Akademie-Verlag, Berlin-Ost, 1973) eine souverän gemachte Übersetzung und gleichzeitige Bearbeitung des Soboulschen Werkes veröffentlicht. Markov hat etwa zwei Drittel des Textes seines Freundes Soboul übernommen (vor allem im letzten Teil stark gekürzt) und an verschiedenen Stellen ergänzende Schilderungen der Vorgänge ausserhalb Frankreichs eingeschoben. Seine sehr eigenwillige Sprache streift an einigen Stellen die Manieriertheit; gegenüber Soboul kommt zudem die leninistische Komponente der Interpretation viel stärker zum Ausdruck, wobei auch in der Verkürzung einiges von der Soboulschen Differenziertheit verloren ging. Eine nützliche Zeittafel sowie eine kurzgefasste Literaturauswahl tragen dazu bei, dass man jedoch geneigt ist, in diesem gesamtdeutschen Duell um Sobouls «Précis» dem Leipziger die Palme zu reichen. Durch eine sorgfältige Überarbeitung könnten aber die Frankfurter bei einer Neuauflage ohne weiteres gleichziehen ...

Bern

Urs Brand

FRÉDÉRIC BLUCHE, *Le plébiscite des Cent-Jours (Avril-Mai 1815)*. Genève, Droz, et Paris, Minard et Champion, 1974. In-8°, XIV + 152 p., cartes (Centre de recherches d'histoire et de philologie de la IV^e Section de l'Ecole pratique des Hautes Etudes. «Hautes études médiévales et modernes», 21).

Les historiens s'accordent pour considérer la collaboration tardive de Napoléon et de Benjamin Constant comme contre-nature dans son essence. Sur le plan institutionnel, il en résulta l'*Acte additionnel aux Constitutions de l'Empire*, reprise partielle de la Charte «octroyée» par Louis XVIII. L'abandon des formes archaïques remises en vigueur par cette dernière, l'affirmation de la continuité impériale et révolutionnaire n'allaiant parvenir à gagner ni les notables libéraux, ni les tendances jacobine et bonapartiste qui, deux mois auparavant, avaient assuré le «vol de l'Aigle jusqu'aux tours de Notre-Dame». L'analyse du scrutin populaire qui ratifierait les changements intervenus le confirma pleinement.

S'appuyant sur les documents des ministères déposés aux Archives nationales de Paris, Frédéric Bluche a soumis la consultation du mois de mai 1815 aux techniques de la sociologie électorale. Le titre de «plébiscite» est déjà une manière de conclusion. Le peuple s'est prononcé pour ou contre la personne de l'Empereur, le scrutin n'ayant eu un caractère de référendum que dans les milieux urbains où l'on connaissait plus largement les articles de la nouvelle constitution.

Dans ses trois premiers chapitres, l'auteur caractérise le déroulement du scrutin, compare les résultats globaux de celui-ci avec ceux des consultations antérieures (scrutins des ans VIII, X et XII) et trace la géographie électorale qui s'en dégage. L'absence de pressions gouvernementales donne à cette votation un caractère exemplaire. Encore qu'il ne faille pas exagérer la notion de liberté, qui consistait davantage en la possibilité de l'absten-

tion qu'en celle du vote négatif. Ce libéralisme, conforme à la volonté gouvernementale, n'excluait pas les pressions extérieures: entraves royalistes à la liberté de vote par exemple. La régularité des opérations reposait en bonne part sur l'attitude des maires. F. Bluche considère que les $\frac{2}{3}$ d'entre eux s'acquittèrent de leur tâche de façon satisfaisante. Les conditions d'une consultation plébiscitaire n'étaient ainsi guère remplies. Les résultats globaux confirment l'échec de l'Empereur, $\frac{1}{5}$ seulement des électeurs ayant voté. Si celui-ci gardait la faveur de l'Armée, la baisse était spectaculaire ailleurs, encore que la chute fût plus marquée à la ville qu'à la campagne et que la désaffection fût plus importante dans les grands centres que dans les villes de moyenne importance. Le contraste régional était net entre l'Est favorable à la restauration de l'Empire et le bloc hostile et abstentionniste du Nord, pays de la «résistance passive», de l'Ouest, celui de la «résistance armée», et du Midi, celui de la «résistance active». L'attitude des pays de la Loire et du Centre restait plus nuancée.

Les trois autres chapitres de l'ouvrage se fondent sur des sondages plus localisés. L'évocation du plébiscite dans la capitale met en évidence les indices d'une solide opposition tout en confirmant l'absence de contraintes gouvernementales. Napoléon avait perdu les trois quarts de ses électeurs parisiens. La moitié des suffrages provenaient de fonctionnaires tandis que l'abstention dans les milieux populaires était quasi unanime. Le pourcentage insignifiant des votes négatifs invitait à ne pas considérer celui-ci comme la forme privilégiée de l'opposition. F. Bluche démontre, par la répartition socio-professionnelle quand elle est possible, que les votes négatifs émanaient des milieux aisés et que la moitié pour le moins ne provenaient pas de véritables opposants au régime. L'analyse des progrès de l'abstentionnisme est plus révélateur, les plus forts pourcentages d'abstentions coïncidant avec les régions à forte implantation royaliste. Pour la comparaison, F. Bluche s'appuie sur une communication récente de Claude Langlois, dont on attend avec intérêt la parution. Ce dernier prouve que les chiffres du plébiscite de l'hiver 1799-1800 avaient été falsifiés et que le résultat officiel de 3 011 007 oui devait être ramené à 1 550 000 oui environ. La cartographie de l'abstention permet de montrer que, si celle-ci était comparable numériquement aux résultats enregistrés en 1800, les répartitions géographiques ne coïncidaient plus. En 1800, l'abstention affectait surtout le Nord, l'Ouest, le Centre et le Sud-Est. La carte de 1815 présentait un regroupement plus marqué des zones hostiles. Cette attitude triomphait dans le Midi au sud d'une ligne Royan-Cahors-Nevers-Lyon-Grenoble, dans le Nord et l'Ouest à l'ouest d'une ligne La Rochelle-Paris. La recherche confirme le poids des notables dans le plébiscite. L'analyse de leur attitude – à travers la «trilogie» du maire, du prêtre et du notaire – permet de conclure que l'*Acte additionnel* fut accueilli froidement par les maires, que le clergé resta franchement hostile et que le notariat fut partagé. Finalement, l'analyse socio-professionnelle des votants, l'examen des votes affirmatifs et des votes

motivés permettent de décrire le bonapartisme et son électorat. Réduit géographiquement aux régions du Centre et de l'Est sans inclure la capitale, le bonapartisme restait vivace, mais gouvernants et partisans ne parlaient plus le même langage. L'échec de la nouvelle formule du régime impérial était patent, d'autant que les libéraux n'avaient pas suivi l'exemple de Benjamin Constant et que les éléments qui avaient permis le ralliement des conservateurs en 1802 – stabilité, paix intérieure et extérieure – n'existaient pas en 1815. Le plébiscite, mal organisé par une administration incohérente, fut une erreur politique majeure.

Des annexes renvoient le lecteur au texte de l'*Acte additionnel* et aux résultats globaux du plébiscite dans les départements. Elles sont complétées par un choix de votes significatifs, le citoyen pouvant consigner des appréciations sur les registres, sans être limité au «oui» ou au «non». Des cartes accompagnent les différents chapitres et permettent d'établir non seulement la répartition géographique des attitudes politiques, mais encore de comparer le scrutin de 1815 avec les résultats des autres consultations de l'époque napoléonienne. L'auteur prend en grande considération le caractère particulier des différents scrutins, examine avec minutie les explications possibles des votes et utilise des indices, notamment en ce qui concerne l'interprétation des pourcentages d'abstentions et de votes affirmatifs, qui constituent un des côtés les plus attachants de cette étude méthodique. L'analyse nuancée de Frédéric Bluche mérite de susciter une série de monographies régionales qui permettraient de mieux cerner une réalité politique aux contrastes locaux très frappants.

Peseux

André Bandelier

ANDRÉ THUILLIER, *Economie et société nivernaises au début du XIX^e siècle*.

Paris-La Haye, Mouton, 1974. In-8°, 484 p, tableaux (Ecole pratique des hautes Etudes, VI^e section. Centre de recherches historiques, «Civilisations et sociétés», 39).

Dans sa préface, M. Paul Leuilliot distingue l'historien local de l'historien professionnel. Détaché de toute mode, ignorant toute référence méthodologique, placé en dehors de tout courant scientifique, voire idéologique, artisan quelque peu myope mais intègre, l'historien local posséderait une sorte d'instinct du passé joint à une connaissance approfondie du terroir. Son goût prononcé pour la biographie et la généalogie l'éloignerait d'une histoire quantifiée dont il croit les hommes exclus. Il a choisi un champ d'observation cloisonné pour mieux étudier le quotidien. Cependant, l'historien local ne serait pas autant qu'on pourrait l'imaginer le frère inférieur de l'historien de métier, car, constate M. Leuilliot, l'innovation dans la recherche historique se trouve souvent être son fait. Tel semble avoir été le cas de l'histoire agraire écrite à partir des minutes notariales et des terriers. La préface rappelle ainsi fort opportunément que c'est souvent à partir des réalités locales que la recherche en histoire a pu décoller et progresser. Et